

Yaoundé, le 31 DEC 2024

COMMUNIQUE

N° 3442-24/ADC/DG/DH/DH.D/DH.DE

Portant publication des résultats définitifs aux tests de recrutement d'un cadre Environnementaliste au sein de la Société Aéroports Du Cameroun, objet des avis d'appel à candidature N° 0624/ADC/DG/DH/DH.D/DH.DE/ARHf du 13 mars 2024

Mademoiselle NGO MANAGA Marthe Merveille est déclarée définitivement admise aux tests de recrutement d'un Cadre Environnementaliste au sein de la Société Aéroports du Cameroun S.A.

L'intéressée est invitée à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la Direction des Ressources Humaines de ADC S.A sise à Yaoundé Nsimalen.

N.B : LARGE DIFFUSION./-

